

# Microsoft a modifié Vista pour l'Europe

Début septembre, le torchon brûlait à nouveau entre Microsoft et la Commission européenne. Bruxelles estime que Vista pose des problèmes de concurrence. La Commission européenne a notamment prévenu Microsoft qu'il ne pourrait **pas vendre Windows Vista** en Europe s'il incluait certains éléments 'maison' dans la sécurité ou dans la recherche. « *Nous sommes préoccupés par la possibilité que le prochain système d'exploitation Vista comprenne plusieurs éléments qui sont actuellement disponibles séparément chez Microsoft ou d'autres sociétés* », avait déclaré le porte-parole de la Commission Jonathan Todd.

Face à cet avertissement, la firme de Redmond avait brandi la menace d'un report du lancement de Vista en Europe. « *Nous avons fait au printemps dernier des propositions concrètes à la Commission pour répondre à ses inquiétudes sur l'inclusion de divers nouvelles caractéristiques (dans Vista) et nous attendons sa réponse* », déclarait Microsoft dans un communiqué. « *Une fois que nous aurons obtenu cette réponse, nous saurons si la Commission sollicite de nouveaux changements dans la conception des produits, qui déboucheraient sur un **retard** en Europe* ».

Aujourd'hui, Microsoft calme le jeu. La Commissaire européenne à la concurrence, Neelie Kroes, a annoncé aux journalistes qu'elle s'était entretenue jeudi soir avec le directeur général de l'éditeur, Steve Balmer.

« *Il m'a assuré qu'ils avaient l'intention de procéder à un lancement mondial de Vista* », a-t-elle déclaré à la presse en marge d'une conférence.

Dans un communiqué, Microsoft affirme en effet avoir modifié son nouveau système d'exploitation Vista à l'issue d'un « *dialogue constructif* » avec la Commission européenne.

« *Microsoft a accepté d'apporter un certain nombre de changements à Windows Vista en réponse aux indications que le groupe a reçues de la Commission européenne* », explique Brad Smith, principal avocat du numéro un mondial des logiciels, cité dans un communiqué de Microsoft. L'éditeur ne donne pas de précisions sur ces changements mais on se doute qu'ils concernent la recherche et la sécurité. Ainsi, le moteur maison de Microsoft 'Live Search' ne sera pas proposé par défaut dans IE7.

La version de Vista réservée aux grandes entreprises sortira en novembre 2006 et celle pour les particuliers en janvier 2007.

Dans un communiqué distinct, la CE fait savoir qu'elle surveillera de près les effets de Vista sur le marché et prêtera une attention particulière aux éventuelles plaintes.

La Commission souligne qu'elle n'a pas donné de « *feu vert* » à Microsoft réaffirmant qu'il est du ressort de la firme de s'assurer que ses produits respectent les règles européennes.

Les menaces de procédure de la Commission planent donc toujours au-dessus de la tête de Microsoft qui a déjà dû payer près de 800 millions euros d'amende pour des problèmes similaires avec Windows XP.